

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2020

PLFSS POUR 2021 - (N° 3551)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AS48

présenté par

Mme Fiat, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, M. Lachaud, M. Larive,
M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,
Mme Ressiguier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE 7

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Un amendement au Sénat du Gouvernement a décidé l'augmentation de l'ONDAM 2020, - en toute urgence - ce qui témoigne du degré de préparation de l'exécutif - afin prendre en compte les dépenses liées à l'augmentation du nombre de tests PCR et au déploiement des tests antigéniques, réalisés en ville et dans les établissements de santé ainsi que d'augmenter les moyens des établissements et services pour personnes âgées. Cela reste tout à fait insuffisant : rien ne permet d'asseoir les dépenses liées à la gestion agile par les établissements de santé de la crise que nous avons connue et connaissons encore. Par ailleurs, nous nous opposons à une contraction des dépenses imposées par la logique de l'ONDAM.